



RELATIVEMENT À la *Loi sur les assurances*, L.R.O. 1990, chap. I.8,
telle que modifiée, en particulier l'article 392.5;

ET RELATIVEMENT À Anne E. Milne (permis numéro 97045258)

ORDONNANCE DE RÉVOCATION DE PERMIS

Conformément au procès-verbal de transaction et à l'exposé conjoint des faits, qui figurent à l'Annexe A et qui ont tous été déposés, j'ordonne par les présentes la révocation du permis d'agent d'assurance-vie et d'assurance contre les accidents et la maladie d'**Anne E. Milne** (numéro de permis 97045258) à compter de cette date.

FAIT À Toronto (Ontario), le

2018.

Heather Driver
Directrice, Délivrance des permis

En vertu des pouvoirs délégués par
le surintendant des services financiers.